

La Bell Nouvelle

MOT DU MAIRE

Voici la plus récente édition de votre bulletin municipal. Avec l'été exceptionnel que nous passons, les touristes se font nombreux à Senneterre. La pêche, la villégiature et le camping sont autant de raisons de passer par chez nous. Plus encore, les événements comme le Festival forestier, le tournoi de balle et Senneterre à pied sont aussi de bonnes raisons de visiter Senneterre. Merci aux nombreux bénévoles qui s'impliquent pour le succès de ces événements, cela rend notre centre-ville vivant et en action. Le golf, la Bell en kayak et les trains touristiques attirent aussi leurs lots de visiteurs.

Surveillez l'actualité des prochaines semaines, d'agréables nouvelles sont à nos portes. L'été n'est pas terminé, continuez d'en profiter au maximum.

Jean-Maurice Matte, maire

Lancement du projet « La forêt du 100^e », une forêt éducative urbaine pour la communauté de Senneterre



L'HISTOIRE PAR LE CHEMIN DE FER

Les trains touristiques de Senneterre ont encore connu un succès cet été. Le forfait Senneterre-Amos a connu une excellente première saison : une date a été ajoutée en septembre pour répondre à la demande et nous affichons déjà complet.



Les passagers ayant vécu l'expérience sont enchantés par l'accueil des villes et villages visités. Nous sommes confiants de pouvoir vous offrir à nouveau ce produit touristique l'an prochain. Si l'aventure vous intéresse, téléphonez au 819 737-2296 poste 233 pour que nous ajoutions votre nom à la liste d'attente 2019. Au plaisir de vous compter parmi nous l'été prochain, que ce soit pour vous rendre au Faillon, à Amos, ou encore à La Tuque!

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

La Corporation de développement économique de Senneterre tient à souligner l'excellent travail de l'équipe du Bureau d'information touristique. Nos embarcations disponibles pour la location (Bell en kayak) sont très en demande. Sachez qu'il est encore temps d'en profiter : nos conseillères en séjour sont en poste jusqu'au 27 août 2018.



RENDEZ-VOUS DU CITOYEN

Le Rendez-vous du citoyen est une occasion pour la population de connaître les différents organismes, tant au niveau local que de la MRC de La Vallée-de-l'Or, ainsi que leurs principales activités. Cette année, l'événement vous est présenté sous une formule similaire à celle de l'an passé. Nous vous invitons donc à venir nous rencontrer au Parc Optimiste le 24 août 2018 de 16 h à 19 h. Plusieurs surprises seront au menu, pour toute la famille ainsi qu'au niveau de la programmation.

TOUR DE L'ABITIBI

La 50^e édition du Tour de l'Abitibi était de passage à Senneterre le 18 juillet dernier pour le trajet de Val-d'Or-Senneterre-Barraute-Val-d'Or avec une distance de 137,2 km.

Pour l'étape finale, le départ a eu lieu le 22 juillet dernier devant l'hôtel de ville pour se terminer à Val-d'Or avec un total de 120 km.



DON AUX ORGANISMES

Lors de la séance du conseil municipal du 18 juin 2018, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), est fier de remettre un chèque de 1 000 \$ à M. Kevin Dulong-Lapointe (à gauche), coordonnateur de Senneterre à pied.



L'eau de pluie et de ruissellement

L'eau de ruissellement est le surplus d'eau n'ayant pas réussi à s'infiltrer dans le sol ou à s'évaporer, s'écoulant à la surface du sol. Ces eaux sont généralement constituées d'eaux pluviales.

Pourquoi y a-t-il ruissellement?

Lorsque le sol ne peut pas absorber plus d'eau à la suite d'une très forte pluie par exemple, l'eau reste à la surface du sol et n'est pas filtrée. De même, lorsque le sol est **imperméable** (ex. : béton, asphalte, toiture, sol argileux abitibien, forte pente, etc.), l'eau ne pourra pas pénétrer le sol. **Cela provoque le ruissellement d'eau pouvant entraîner des polluants jusqu'aux cours d'eau.** Le ruissellement des eaux a, par le fait même, des impacts négatifs sur la qualité de l'eau, l'érosion et la recharge de la nappe phréatique.

L'eau doit normalement **s'infiltrer dans le sol**, où elle sera **absorbée** par les arbres et plantes, ou encore ira recharger la nappe phréatique. **Le sol est un filtre naturel; l'eau qui y circule est filtrée de ses polluants!**

Solutions :

Réduisez votre quantité de surfaces imperméables!

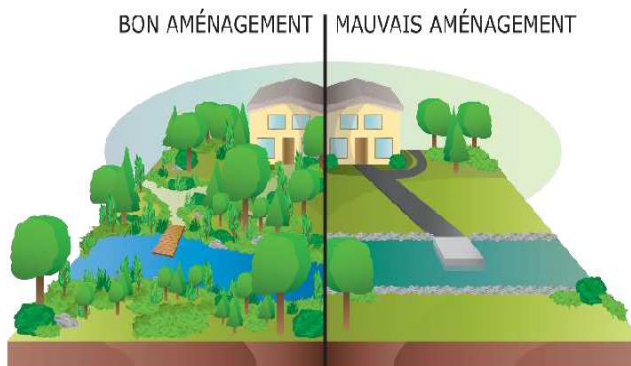
- Adoucissez vos pentes fortes;
- Optez pour du gravier ou du pavé au lieu de l'asphalte;
- Installez une toiture verte.

Aidez l'eau à infiltrer le sol

- Transformez une partie de votre terrain en jardin d'eau;
- Installez une bande filtrante;
- Dirigez l'eau de la gouttière vers un milieu perméable;
- Installez des fossés végétalisés ou des noues pour diriger l'eau vers votre jardin d'eau ou vers une bande filtrante.

Les impacts du ruissellement

Le ruissellement est le principal moyen de **transport du phosphore**. Plus les débits d'eau sont grands, plus la concentration en phosphore dans l'eau sera élevée. Cette accumulation de nutriments pourra causer l'**eutrophisation accélérée** des lacs et favorisera l'apparition des **cyanobactéries**. Un ruissellement fort entrainera l'**érosion des sols**, vous pourriez perdre une partie de votre terrain en bordure de l'eau ou des terres cultivables en agriculture! Il ne pourra pas y avoir une recharge de la nappe phréatique, diminuant la quantité d'eau souterraine. L'eau circulant en surface de notre sol imperméable emportera le pollen, sable, pesticides, engrais, déjections animales, métaux lourds et produits du pétrole, ce qui **contaminera nos plans d'eau**.

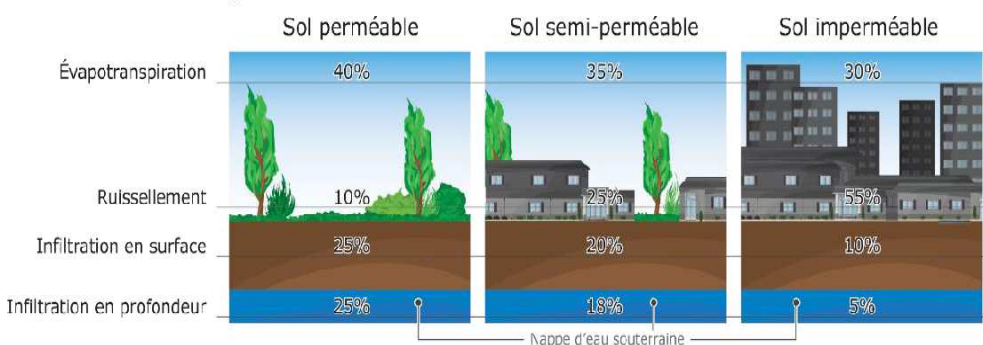


Source : ROBVO.

Limitez la quantité d'eau sur votre terrain

- Installez un baril collecteur d'eau de pluie.

En aménageant votre terrain, vous faites une grande différence! Visitez notre site Internet pour en apprendre plus.



Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook : <https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>

OBVAJ
Organisme de bassin Versant
Abitibi-Jamésie

OUVERTURE DU CENTRE SPORTIF ANDRÉ-DUBÉ

Veillez prendre note que l'aréna municipal ouvrira ses portes le 17 septembre prochain.

ÉCHÉANCE DES TAXES MUNICIPALES

Le Service administratif et de la trésorerie désire rappeler aux contribuables que le troisième versement des taxes municipales à la Ville de Senneterre sera échu le 1^{er} septembre. Nous vous invitons à régulariser votre situation pour éviter des intérêts.

VENTE POUR TAXES

La Ville de Senneterre tient à rappeler aux contribuables que les procédures de vente pour taxes impayées pour les années 2017 et antérieures débiteront vers la mi-septembre. Nous vous invitons à régler vos arrérages le plus rapidement possible, afin d'éviter des frais supplémentaires.

À noter que la Ville de Senneterre vend également les immeubles dont les taxes scolaires sont impayées. Le paiement des taxes scolaires doit se faire auprès de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et de la Commission scolaire Western Québec, s'il y a lieu. Veuillez vous référer aux factures que vous avez reçues de ces établissements.

URBANISME

Des subventions sont toujours disponibles pour la rénovation des façades et des enseignes des bâtiments commerciaux dans le cadre du programme de revitalisation visant à améliorer l'esthétique de la municipalité. Pour de plus amples renseignements concernant les modalités et l'admissibilité, veuillez contacter Mme Mel-Annie Paquin, responsable de l'urbanisme par intérim, au 819 737-2296 au poste 212.

PLANTATION D'ARBRES

Avec la participation des écoles St-Paul et Chanoine-Delisle, les élèves ont fait la plantation d'arbres pour la revitalisation des berges pour maintenir en place les sols et embellir le côté de la rivière Bell et du parc.

Les usagers du Centre La Mésange ont aussi contribué à une plantation d'arbres pour créer de l'ombre pour les usagers du Centre ainsi que les enfants de la garderie. De cette façon, ils contribuent à embellir leur petit coin!



Écoles St-Paul et
Chanoine-Delisle



Écoles St-Paul et
Chanoine-Delisle



Usagers du Centre
La Mésange

PROGRAMME DE RÉNOVATION RÉNORÉGION 2018-2019

La Société d'habitation du Québec a libéré un montant de 130 000 \$ pour le programme de rénovation RénoRégion 2018-2019.

Une aide financière pouvant atteindre 95 % peut être accordée pour des travaux visant à assurer la sécurité des occupants du logement ou corriger une défectuosité majeure sur l'un ou l'autre des éléments suivants : la cheminée, le système d'alimentation en eau potable, les murs extérieurs, le système de chauffage, la toiture et l'électricité.

Pour être admissible, la valeur uniformisée des bâtiments de votre immeuble ne doit pas excéder 115 000 \$ en excluant le terrain. Cette valeur est disponible sur votre compte de taxes. Les travaux à apporter doivent être d'un minimum de 2 000 \$ et ceux-ci doivent être exécutés par un entrepreneur détenant une licence auprès de la Régie du bâtiment du Québec. L'aide maximale est de 12 000 \$ selon les travaux.

La proportion remboursée dépend du revenu de l'ensemble des occupants de la résidence. Le revenu brut maximum permettant de recevoir l'aide financière est présenté dans le tableau ci-dessous :

Couple ou 1 personne	34 001 \$	4 ou 5 personnes	43 001 \$
2 ou 3 personnes (sauf couple)	39 001 \$	6 personnes ou plus	48 501 \$

Pour plus d'information ou pour faire une demande, veuillez contacter Mme Mel-Annie Paquin, responsable de l'urbanisme par intérim à la Ville de Senneterre au 819 737-2296 au poste 212 ou par courriel à mpaquin@ville.senneterre.qc.ca.

HOCKEY MINEUR EN PÉRIL

L'Association des amis du hockey mineur de Senneterre est à la recherche de membres bénévoles afin de pouvoir entamer la saison 2018-2019.

Une structure organisationnelle doit être implantée afin d'assurer le bon fonctionnement de l'organisme. Notre priorité pour le nouveau comité est de maximiser la répartition des tâches afin de rendre l'expérience agréable et plaisante pour nous inciter à continuer de s'impliquer auprès de nos jeunes hockeyeurs.

Voici les postes que nous désirons combler :

- ⇒ Président
- ⇒ Vice-président
- ⇒ *Secrétaire (poste comblé)*
- ⇒ Registraire
- ⇒ Trésorière
- ⇒ Responsable des arbitres
- ⇒ Responsable du personnel d'encadrement
- ⇒ Responsable des équipements et achats
- ⇒ Responsable des commandites
- ⇒ *Responsable des marqueurs (poste comblé)*
- ⇒ Responsable du restaurant



Aidez-nous à assurer la pérennité du hockey mineur à Senneterre en vous impliquant.

Nous vous invitons à contacter le coordonnateur des loisirs à la Ville de Senneterre, M. Félix Leblond, au 819 737-2296, poste 521 ou par courriel à fleblond@ville.senneterre.qc.ca.

Piscine



Les inscriptions à la piscine pour la session automne 2018 auront lieu le 27 août 2018 dès 7 h via notre site Internet. Soyez à l'affût pour voir le nouvel horaire! Il sera distribué au Rendez-vous du citoyen le vendredi 24 août 2018.

Tu es nouvellement maman et tu cherches une activité à faire avec bébé? Les cours d'**Aquapoussette** sont là pour ça! Viens bouger avec bébé les mercredis à 10 h 30.

EMPLOI

La piscine municipale est à la recherche de sauveteur national pour combler son équipe.

Tu te cherches un emploi à temps partiel, tu aimes être dans l'eau et tu détiens des cours en sauvetage; nous avons l'emploi qu'il te faut! Envoie ton curriculum vitae à jfillion@ville.senneterre.qc.ca.



AQUA-FÊTE

Il est possible d'organiser une fête spéciale et mémorable pour les enfants, tout en faisant découvrir les joies de la piscine au Centre Aqua-Spec.

Durée : 50 minutes dans la piscine et 30 minutes dans un local pour remettre le gâteau et les cadeaux.

Coût : 76 \$

Les personnes qui désirent servir un goûter, dessert ou autres doivent apporter le matériel nécessaire. La consommation de boissons alcoolisées n'est pas autorisée.

Pour plus d'informations concernant la piscine, composez le 819 737-2296 poste 501.





www.100e-senneterre2019.ca



100e-Senneterre-1919-2019



info@100e-Senneterre2019.ca

PARTENAIRE MAJEUR



Isabelle Servant, coordonnatrice, 819 737-2296, poste 220

Calendrier

Le calendrier du 100^e sera en vente très bientôt. Au coût de 10 \$, vous pourrez vous le procurer via notre boutique en ligne, à la Papeterie Commerciale, à la P'tite boutique du terroir et à l'hôtel de ville de Senneterre.

Forêt du 100e

Les gens sont invités à se procurer un arbre dans la forêt du 100^e. Chacun des arbres sera accompagné d'une plaque personnalisée. Les propriétaires seront contactés afin qu'ils puissent choisir leur message. Nous avons mis en vente 100 arbres de différentes essences et calibres. À ce jour, seulement une dizaine d'arbres sont toujours disponibles. Vous devez vous rendre directement sur le site Internet du 100^e pour vous en procurer un.

Ouverture officielle

L'annonce a maintenant été faite, la grande ouverture des fêtes du 100^e, présentée par le Groupe Allaire, se fera le 31 décembre 2018 à l'École secondaire La Concorde. Une grande fête du jour de l'an avec comme invités, les Boomers et la Grand-Messe, ainsi qu'une foule de petites surprises animeront la soirée. Les billets seront en vente prochainement, vous pouvez déjà réserver cette date à votre calendrier!

Retrouvailles

La grande fin de semaine des retrouvailles se tiendra du 18 au 21 juillet 2019. Le comité est au travail pour vous offrir des retrouvailles mémorables. La programmation détaillée sera diffusée dans les prochains mois.

Nous vous invitons à partager l'information à vos amis et familles.

Soyez nos ambassadeurs du 100^e.

Aucune invitation ne sera envoyée par la poste.

Nous serons présents au Rendez-vous du citoyen pour vous informer.

Venez découvrir nos décorations citoyennes pour 2019.

- 18 août : Bières et saucisses, Club de golf de Senneterre
 24 août : Rendez-vous du citoyen, Parc Optimiste
 25 août et 26 août : Senneterre à pied, Parc de la rivière Bell
 Tournoi de golf pour hommes formule double-écossais, Club de golf de Senneterre
 27 août : Tournoi de golf bénéfice de l'Îlot d'or inc, Club de golf de Senneterre
 4 septembre : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
 17 septembre : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
 20 septembre : Souper spaghetti au profit des élèves participant au voyage éducatif en Europe, École secondaire La Concorde
 1^{er} octobre : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
 15 octobre : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
 26 octobre : Halloween sur le territoire de Senneterre
 5 novembre : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
 10 novembre : Vins et fromages au profit des élèves participant au voyage éducatif en Europe, École secondaire La Concorde
 19 novembre : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
 3 décembre : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
 17 décembre : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre

BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE

Heures d'ouverture

Lundi	19 h à 21 h
Mardi	13 h 30 à 17 h
Mercredi	13 h 30 à 17 h 19 h à 21 h
Jeudi	13 h 30 à 17 h 19 h à 21 h
Vendredi	13 h 30 à 17 h
Samedi	10 h à 13 h
Dimanche	FERMÉ



BRIGADE DES INCENDIES DE SENNETERRE



**NOUS
RECRUTONS**
819 856-5719



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :
 551, 10e Avenue
 Senneterre (Québec) J0Y 2M0
 Tél. : 819 737-2296
 Téléc. : 819 737-4215

www.ville.senneterre.qc.ca



cde@ville.senneterre.qc.ca